



V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20 Rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

Compte- rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 octobre 2019

1 - Rapport Moral et d'activité de la Présidente

Le rapport moral de la Présidente est joint en annexe 1. Il est approuvé à l'unanimité

Le club comptait cette saison 100 adhérents. 55 personnes étaient présentes à l'A G et 15 pouvoirs ont été remis soit 70 membres représentés sur 100.

2 - Bilan financier 2018-2019 présenté par Michel Rissoan. Il fait apparaître un excédent de 445,90 €. Les comptes ont été vérifiés par Yvette Chavanon et Christian Darnault-Tassel.

Le bilan présenté par Michel a été approuvé à l'unanimité

Michel Rissoan présente également le **budget prévisionnel** pour 2019-2020.

71 adhérents sont licenciés au VBC prix de l'adhésion 15€ et de la licence 31€ ; 20 adhérents sont licenciés à l'extérieur, prix de l'adhésion 25€.

Les droits de table	adhérents	extérieurs
Tournois de régularité	2€	5€
3 ^{ème} 4 ^{ème} séries	2€	3,5€
Simultanet	3€	5,50€
Trophée du voyage	5€	8€

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

3 – Palmarès

Le tableau récapitulatif est joint en annexe 2.

4 – Elections

On procède à l'élection du nouveau bureau

La liste candidate est Présidente : Sylvie Chabert

Secrétaire : Martine Pieaud

Trésorière : Yvette Chavanon

Résultats suffrages exprimés 70 pour la liste candidate élue à l'unanimité



V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20 Rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

Il y a quatre sortants du CA : Rose Labe, Anne-Marie Chaize Briand qui ne se représentent pas, Michel Rissoan et Michel Barry.

On vote pour le renouvellement de deux membres.

Michel Barry 67 voix : élu

Michel Rissoan 66 voix : élu

Le CA compte maintenant 9 membres : Sylvie Chabert, Martine Pieaud, Yvette Chavanon, Michel Barry, Michel Rissoan, Agnès Ganivet, Aimé Ganivet, Roger Chapelon, Richard Malloggi.

5 – Renouvellement de la convention avec le LOU

Il est convenu que, pour les tournois de régularité ou les tournois spéciaux (Trophée du voyage, Roy René, Simultanet, Rondes...) chaque licencié de l'un des clubs, bénéficiera du tarif adhérent lorsqu'il ira jouer dans l'autre club, sans pour autant avoir à payer son adhésion.

Un licencié du VBC pourra jouer au Lou Bridge au tarif adhérent Lou sans payer son adhésion au Lou

Un licencié du LOU pourra jouer au VBC au tarif adhérent VBC sans payer son adhésion au VBC

Chaque participant du VENISSIEUX Bridge Club aux tournois de régularité du LOU pourra intégrer le classement interne du club, mais il ne pourra pas recevoir de lot en fin de saison (sauf s'il a payé sa cotisation en début de saison).

Par ailleurs, les activités de chaque club, voyages, sorties, repas de fin d'année, soirées spéciales (huitres, rois, beaujolais, assemblée générale ne sont ouvertes qu'aux adhérents du club organisateur.

Cette convention modifiée sera applicable à compter du vote de l'AG .

Approuvée à l'unanimité



V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20 Rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

6 – La formation

La formation perfectionnement sera assurée par THIBAUD VINCENOT Maître Assistant, les cours seront dispensés sur deux sites :VENISSIEUX (cours) et BRON (parties dirigées)

La rentrée a donc eu lieu le Jeudi 03 Octobre de 9H30 à 11H30 au Club de Vénissieux

Petite innovation par rapport aux années précédentes : pour les participants aux cours, *des exercices seront distribués à chaque cours et corrigés au cours suivant.*

De plus Thibaud voudrait nous proposer du « ciné bridge »

Le principe est le suivant : il joue le tournoi du jour de Funbridge en direct avec nous dans la salle et retransmet le tournoi avec video-projecteur et commente ses enchères, son jeu de la carte en direct pour montrer de quelle manière il réfléchit à la table de bridge.

Liste non exhaustive des thèmes abordés:

- Les ouvertures et redemandes à SA de l'ouvreur dans tous leurs états (sujet qui parait bateau mais je vous promets qu'il y a des mains avec lesquelles vous devez parler à SA et vous ne le soupçonner pas encore... !).
- 4SA : Blackwood ou quantitatif ?
- Les enchères compétitives à bas et à haut palier.
- Flanc actif / Flanc passif.
- Diagnostique des entames.
- Se défendre contre les barrages.
- Processus punitif et contre punitif.
- Les nouveautés de la dernière édition du système d'enchères françaises.

Les formules proposées seront au forfait pour 13 séances à 130 euros l'année (possibilité de faire plusieurs chèques).

Si vous prenez les deux formules, deux séances seront offertes (240 euros l'année pour 26 séances).

Vénissieux Bridge Club – Association loi 1901 Déclarée à la Préfecture du Rhône le 28/12/1998 sous le N° 0691043262 modifiée le 02/09/2003 sous la référence W691052496

Secrétaire Madame Martine Pieaud 41 rue Bellecombe 69006 Lyon Tél : 06.86.95.40.24 Mail : pieaud.martine@neuf.fr

VBC 20 Rue Pierre Brossolette 69200 Vénissieux Club Mardi et Jeudi après midi 04.72.78.80.37



V.B.C.
Vénissieux Bridge Club
20 Rue Pierre Brossolette
69200 Vénissieux

Vous pouvez aussi prendre des séances à l'unité au prix de 15 euros la séance.

D'autre part, si vous choisissez une formule, il sera possible à titre exceptionnel d'échanger une séance avec l'autre formule en cas d'absence (vous aurez alors le support de la séance suivie).

Les cours et parties auront lieu hors vacances scolaires.

Le planning des cours est affiché au VBC

Pour la saison 2019-2020, Le club se lancera dans 2 nouvelles aventures :

1-le bridge scolaire :

Monique Schaich , Nourreddine Bououchma et Sylvie Chabert sont officiellement initiateurs au collège Pierre Termier sur Villeurbanne

2- Sylvie préparera les épreuves du monitorat en mars 2020

Réponses aux suggestions :

- La date de la prochaine AG sera fixée définitivement après la présentation du calendrier des compétitions pour permettre au plus grand nombre d'adhérents (si possible à tous) d'y participer. En effet il a pu être négocié avec l'Hôtel Lyon-Est la réservation de 3 dates en octobre jusqu'au mois de juin (cette année la réponse a du être donnée avant mars)
- Le tarif des droits de table reste inchangé (décidé par un vote de L'AG)
- Bien que l'ensemble des adhérents souhaitent des installations sanitaires plus nombreuses, l'implantation du site de la Salle Renan ne permet pas leur extension.

L'AG se termine par la projection de vidéos sur nos activités bridgesques et festives, puis par une chaleureuse ovation de Rose Labe et de Michel Rissoan dont le travail, depuis de longues années, a contribué au bon fonctionnement de notre club.

La présidente

Sylvie Chabert

La secrétaire

Martine Pieaud